



# FORMULAIRE TYPE ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·ES DE LA JS SUISSE

## À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Andri Meyer (JUSO Solothurn), Loris Polenz (JUSO Nidwalden), Enno Kalbfell (JUSO Solothurn), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Salome Ammann (JUSO Thurgau), Julien Berthod (JSVR), Levin Freudenthaler (JUSO Zug), Jascha Harke (JUSO Stadt Zürich), Jessica Meier (JUSO Thurgau), Jonas Mauduit (JUSO JS Bilingue), Ron Mule (JUSO Stadt Bern)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input checked="" type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AD <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input type="checkbox"/> AUTRES (à spécifier) : _____			
TITRE	<b>Conception d'un papier de position sur les syndicats</b>	N°	A9
		<i>(à remplir par le Comité directeur)</i>	
DÉVELOPPEMENT	<p>La JS Suisse doit élaborer un papier de position au sujet du travail syndical. Celui-ci doit analyser et interroger de manière critique le rôle des syndicats et de leur partenariat social (particulièrement en ce qui concerne le devoir de paix), aussi bien dans un système capitaliste qu'au sein d'une société socialiste et dans la lutte de l'un à l'autre. Le rôle de la JS au sein du mouvement syndical doit également être analysé et si possible des propositions formulées pour réactiver les mouvements de grève et renforcer le mouvement aussi bien que les forces révolutionnaires comme la JS. Le système d'apprentissage en Suisse, les stages, les syndicats hors USS comme la FAU ou les "associations du personnel" ainsi que les obstacles à l'organisation de groupes sociaux spécifiques comme les personnes FLINTA, les migrant·es ou les jeunes sont des aspects importants à cet égard. Ce papier doit être élaboré à l'aide de membres de la JS dotés d'une expérience syndicale et/ou d'apprentissage professionnel.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>La Suisse a une histoire de compromis de classe — par exemple sous la forme des conventions collectives de travail et d'une démocratie de concordance — mais aussi de lutte des classes. Au fil du temps, le mouvement ouvrier suisse a souvent obtenu un niveau de vie relativement bon dans le cadre de ces compromis, même si cela a été rendu possible par l'exploitation impérialiste et raciste. Plusieurs revendications de la grève générale de 1918 ont été mises en œuvre bien plus tard, mais elles montraient bien à l'époque le caractère</p>		



relativement progressif du mouvement ouvrier. Au cours des dernières décennies, les syndicats en Suisse sont devenus plus indépendants des partis et sont désormais considérés avant tout comme des "partenaires sociaux", à l'instar des associations de capitalistes, ce qui conduit à une dilution de la réalité capitaliste. Depuis lors, en échange de l'abandon des grèves par le devoir de paix, de nombreuses conventions collectives de travail ont pu être conclues, garantissant plus ou moins certains droits du travail aux travailleuse-urs suisses. Cela a entraîné un net recul des luttes ouvrières en Suisse qui, associé à l'individualisation néolibérale, a causé l'affaiblissement des syndicats. Ces derniers temps, les luttes ouvrières montent globalement, y compris en Suisse. Elles ont le potentiel de rendre la classe ouvrière à nouveau plus combative, ce qui est central pour le mouvement ouvrier. Les conditions actuelles laissent peu de place à de telles luttes, ce qui nécessite une analyse plus large des raisons sous la forme d'un papier de position. D'un point de vue de gauche mais aussi intersectionnel, les syndicats actuels ont besoin de beaucoup de changements — d'autant plus que le taux de syndicalisation encore plus faible chez les jeunes et les migrant-es, c'est-à-dire chez les travailleuse-urs mêmes qui auraient souvent le plus besoin d'entrer en lutte. Pour ces raisons, nous pensons que nous devons nous pencher plus précisément sur ce thème en tant que JS, notamment parce que le nombre de membres organisé-es et salarié-es a également augmenté ces derniers temps, ou du moins qu'elles et ils sont devenu-es plus visibles. Cela implique une analyse de la situation actuelle ainsi que de notre vision des syndicats dans la lutte commune et pour notre vision de l'avenir.

### À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Adopter
JUSTIFICATION (si applicable)	

### À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Frauenfeld	DATE DE L'AD	21.04.2024
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	07.04.2024	DATE DE DÉPÔT	07.04.2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ		
	<input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE		



DÉTAIL DU VOTE ( <i>si applicable</i> )		
OUI _____	NON _____	ABSTENTION _____
REMARQUES :		